



© N. Fossey-Sergent

Professeur documentaliste : un médiateur des savoirs

Au sein des établissements, on connaît mal leur métier parce qu'il n'a cessé d'évoluer. Mais qui sont les professeurs documentalistes ? Et que font-ils ? Attentifs aux nouvelles pratiques, ils sont force de proposition pour aider enseignants et élèves à entrer de plain-pied dans l'ère numérique. Leur façon ouverte et solidaire de travailler pourrait inspirer les autres disciplines, tant leur positionnement semble répondre aux besoins de notre système éducatif.



Professeur documentaliste : un médiateur des savoirs



© N. Fossey-Sergent

Flora Duez, professeur documentaliste à Saint-Martin d'Amiens, anime une séquence avec des collégiens.

Très rapidement, je me suis aperçue qu'il ne suffisait pas d'être "professeur" documentaliste pour être considérée comme enseignante. » C'est par cet aveu que Jocelyne Ménard débute sa thèse de doctorat¹ sur la construction d'un métier « mal (re)connu », « dont la fonction est hybride et singulière ». Le Capes de documentation en poche, cet ancien professeur des écoles découvre qu'elle ne peut intervenir dans les classes qu'en collaboration avec ses collègues. Son temps de service de trente heures hebdomadaires (+ six heures pour les relations extérieures) ne formalise de fait aucun temps d'enseignement. Il lui reste donc à être force de proposition vis-à-vis de ses collègues et de son chef d'établissement, si elle veut intervenir dans le cadre d'un projet transdisciplinaire, voire d'un enseignement spécifique en information-documentation².

« Hybride », ce métier l'est en effet puisque le professeur documentaliste a une triple mission : veiller à « l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias », puis à « l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement et de leur mise en œuvre » et enfin à « l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel », comme le précise le référentiel de compétences des enseignants, paru au BO du 25 juillet 2013. Mais pour de nombreux établissements qui n'ont pas suivi ces évolutions, le Centre de documentation et d'information (CDI) reste l'annexe de la salle d'études. Tout a bougé très vite : « Le temps où les documentalistes se contentaient de conseiller les élèves qui préparaient leurs exposés est révolu. Les profs

SYLVIE HORGUELIN

ne donnent d'ailleurs plus d'exposés, lassés de lire des copier-coller de Wikipédia ! », expose

Emmanuelle Mucignat, présidente de l'Andep, l'association nationale des documentalistes de l'enseignement privé (cf. encadré p. IV). Et cette dernière souligne l'importance de sa « mission pédagogique » qui consiste, par exemple, à donner un cours sur le copier-coller, pris comme un « brouillon numérique » à partir duquel les élèves pourront construire leur propre discours.

Usages discernés du numérique

Cette orientation du métier vers l'enseignement ne va pas de soi pour tous, même si le décret consacré aux obligations de service et aux missions des personnels enseignants, en projet, inscrit bien les professeurs documentalistes « aux côtés des autres enseignants », se réjouit l'Andep. Ainsi, l'inspection générale de documentation plaide pour la transformation des CDI en « 3 C » (centre de connaissances et de culture), à l'image des *learning centers* anglais. Dans ce cadre, et pour que les élèves travaillent à terme en autonomie, il est d'autant plus nécessaire qu'ils soient préparés à des usages discernés du numérique, ce qui renforce la responsabilité des documentalistes dans la formation des élèves, mais aussi de l'ensemble des adultes de la communauté.

Car l'enjeu éducatif est de taille, comme l'expose François Taddei, auteur d'un rapport sur l'éducation pour l'OCDE³ : « (...) l'information disponible sur le Net est très hétéroclite. Il est donc devenu fondamental de savoir en faire le tri, d'être

capable de synthétiser et critiquer cette masse de données, voire d'en créer soi-même. Face à cela, l'école a un nouveau rôle à jouer : celui de donner à chacun la culture suffisante pour maîtriser ces compétences nouvelles. » C'est tout l'objet de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), dont les professeurs documentalistes sont devenus des experts au service de tous. Et lorsque François Taddei ajoute qu'« il faut changer



Le CDI de l'Institut de Genech : un espace pour apprendre, se documenter, s'enrichir...

de curseur, apprendre à coopérer, mettre les enseignants en réseau, s'inspirer des initiatives, en partager les résultats », force est de constater que c'est ce qui se vit déjà au sein du réseau soudé des documentalistes du privé et du public, enseignement agricole compris ! Un lieu professionnel rare, où la ferveur pédagogique a fait tomber les barrières idéologiques.

Une expertise

Pour s'en convaincre, il suffit de parcourir « L'Odysée d'Ln : je tisse m@toile⁴ », le blog réalisé par Hélène Mulot, professeur documentaliste au collège Saint-Jean, à Saint-Sulpice dans le Tarn. On y trouve en libre accès des séquences stimulantes, tel ce cours sur « la réalité augmentée », qui permet à des élèves de 3^e, en français, de réaliser des livres enrichis (par des critiques qu'ils ont écrites) avec des codes QR. « Dans mes interventions, précise Hélène Mulot, j'articule trois verbes : connaître et comprendre son environnement numérique, critiquer les outils utilisés au quotidien et créer des documents numériques. » Celle-ci a d'ailleurs conçu un parcours EMI, de la 6^e à la 3^e, Segpa comprise. Un travail rendu possible grâce aux nombreux échanges avec ses collègues du public qui, comme elle, mettent leurs séances sous licence Creative Commons afin qu'elles puissent être réutilisées. À la rentrée dernière, Hélène Mulot a proposé ce parcours à Christophe Sajhau, son chef d'établissement enthousiaste. « En complément des séances pédagogiques traditionnelles, tous les élèves ont désormais des heures de culture numérique inscrites dans l'emploi du temps par quinzaine (sauf pour les élèves de 3^e) », expose Christophe Sajhau. Parallèlement, celui-ci veut encourager tous les professeurs à utiliser les outils numériques. Pour ce faire, il a monté avec Hélène Mulot une journée pédagogique pour le réseau Apprentis d'Auteuil de Midi-Pyrénées, auquel le collège

« Des générations d'élèves quittent le système éducatif sans formation critique aux Tice »

appartient. Plus de cent enseignants se sont ainsi retrouvés le 25 avril dernier pour échanger avec André Tricot, un chercheur qui travaille sur les apprentissages et la recherche d'informations avec des documents hypermédias... Reste à généraliser un vrai curriculum EMI, de la 6^e à la terminale, adaptable au projet de chaque établissement. C'est ce que souhaite la Fadben, l'association professionnelle des professeurs documentalistes du public, qui demande « la reconnaissance et la formalisation des contenus d'enseignement qui relèvent du domaine de spécialité du professeur documentaliste, à savoir l'information-documentaire ».

Ce curriculum « sera basé sur une progression et une évaluation des apprentissages », précise Florian Reynaud, président de la Fadben. Des ambitions partagées par l'Andep, qui se heurtent toutefois à un obstacle majeur : le ratio insuffisant de documentalistes par nombre d'élèves pour assurer cet enseignement. « Je sais que ce parcours n'est pas généralisable, confie Hélène Mulot. J'ai la chance, quant à moi, d'être dans un petit collège. » Alors pour arracher les jeunes à « l'analphabétisme numérique » – pour reprendre une expression d'Emmanuelle Mucignat qui s'inquiète de voir « des générations d'élèves quitter le système éducatif sans formation critique aux Tice » –, il faudra donc compter sur tous les acteurs. C'est la conviction de Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, pour lequel « les pro-

listes du public, qui demande « la reconnaissance et la formalisation des contenus d'enseignement qui relèvent du domaine de spécialité du professeur documentaliste, à savoir l'information-documentaire ».

REPÈRES HISTORIQUES

- 1974 : Apparition du terme « Centre de documentation et d'information » (CDI).
- 1976 : Premières formations pour les documentalistes du privé.
- 1979 : Création d'associations régionales de professeurs documentalistes dans le privé.
- 1980 : Le service des professeurs documentalistes passe à trente heures dans l'établissement + six heures pour les relations extérieures.
- 1982 : Adoption d'une convention collective définissant le rôle et les tâches des documentalistes du privé.
- 1986 : Circulaire de missions des professeurs documentalistes.
- 1989 : Création du Capes de documentation.
- 2013 : Référentiel de compétences professionnelles de juillet 2013 qui précise les missions des professeurs documentalistes.
- 2014 : Décret sur le statut des enseignants du second degré, voté le 27 mars dernier, qui inscrit les professeurs documentalistes aux côtés des autres enseignants.



2000, c'est le nombre de professeurs documentalistes dans le privé (11 % sont des personnels Ogec), pour 10 000 dans le public. Deux associations les représentent : l'Andep pour le privé (700 adhérents), la Fadben pour le public.

fesseurs documentalistes possèdent une expertise dont ils doivent faire profiter en priorité les autres enseignants ». Il leur revient aussi, selon lui, « d'interroger les chefs d'établissement sur la façon dont leur collège ou leur lycée se prépare à l'entrée dans le monde numérique, en les conseillant pour mobiliser au mieux leurs ressources ». Insuffisance de postes oblige, cette réflexion est aussi menée dans l'enseignement agricole « où des heures de documentation sont intégrées dans les cursus des élèves, mais pas systématiquement attribuées aux documentalistes », note Véronique Duchesne, responsable du tout nouveau département Culture numérique et documentation du Cneap. Les professeurs de français et d'éducation socioculturelle, formés en partie par les documentalistes, assurent eux aussi ces cours. « On a un rôle de démultipli-

tion : plus les enseignants sauront manier la documentation, plus nous deviendrons des experts ! », expose, confiante, Véronique Duchesne. Preuve en est le réseau Ticeur (www.ticeur.org) qu'elle coordonne. Animé par des documentalistes de la France entière mais ouvert aux enseignants de toutes les disciplines, il contribue à la construction et au partage d'une culture numérique commune.

1. La construction d'un métier de l'enseignement entre logiques identitaires et activité des sujets : le travail du professeur documentaliste : une conception contemporaine de la fonction enseignante ?, Laboratoire CREAD, Université de Rennes 2, 2013.
2. L'Andep souhaite aller vers des heures d'enseignement d'information-documentation à l'initiative des professeurs documentalistes, régulières ou ponctuelles, sur le temps de service, avec la possibilité de les annualiser.
3. Dans *Famille & éducation*, n° 500, p. 23.
4. <http://odysseyin.overblog.com>

L'Andep : tous pour un...

L'Association nationale des documentalistes de l'enseignement privé (Andep), c'est d'abord un site (www.andep.org) riche et réactif. Il reflète la veille attentive qu'exerce l'association sur les textes ministériels. En un clic, on peut découvrir son point de vue en demi-teinte sur le statut des enseignants du second degré, en projet. L'Andep s'intéresse aussi à la situation de l'emploi et aux conditions de travail des personnels exerçant des fonctions de documentation dans le privé, comme le révèle son enquête de 2012 (voir la rubrique « archives »). De nombreux articles traduisent également son intérêt pour les questions éducatives et pédagogiques.

Échange et entraide

Mais l'Andep, c'est avant tout un réseau d'enseignants passionnés qui ne cessent d'échanger entre eux. À leur tête, Emmanuelle Mucignat, professeur documentaliste au lycée Pierre-Marie-Théas à Montauban, qui précise : « L'Andep est une fédération d'associations régionales. Sans les Ardep, elle n'existerait pas. » Chacune des dix Ardep existantes a d'ailleurs



Emmanuelle Mucignat, la présidente de l'Andep

son propre site. Leur but commun ? « Favoriser des relations d'entraide, par exemple la recherche d'un logiciel documentaire, et la mutualisation des pratiques professionnelles », explique la présidente. L'entraide passe aussi par l'assistance d'adhérents en difficulté

avec leur chef d'établissement ou en perte d'heures... « Nous formons une grande famille qui partage tout, y compris ses séquences pédagogiques ! », ajoute Emmanuelle Mucignat. Quelques Ardep sont par ailleurs des centres de formation, proposant des stages au catalogue régional de Formiris (cf. rubrique « l'agenda des régions »). Les formateurs ne sont autres que des professeurs documentalistes, telle Emmanuelle Mucignat qui intervient auprès d'enseignants de sa discipline mais aussi d'histoire-géographie. Parallèlement, l'Andep organise avec une Ardep, tous les trois ans environ, des Journées professionnelles. La prochaine se tiendra en 2016, à Nantes ou Angers, avec l'Ardep Pays-de-Loire (qui regroupe 150 adhérents), sur le thème du numérique¹. « Nous sommes très isolés dans nos établissements car souvent seuls dans notre discipline, souligne Emmanuelle Mucignat. L'Andep et les Ardep sont aussi là pour palier ce manque. » Mission réussie, comme en témoigne le nombre et la qualité des échanges pratiqués sur la toile entre ces enseignants ouverts et généreux. **SH**

1. Sur le site de l'Andep, on trouve les vidéos des Journées d'octobre 2012 qui ont eu lieu à Agde sur « L'E-doc, à la croisée des cultures ».



Sur le site de l'Andep, les professeurs documentalistes peuvent trouver des ressources pour mieux communiquer dans leurs établissements.

En route pour un curriculum documentaire

Anne Cordier est responsable du master MEEF parcours ProDoc¹ à l'université de Rouen. Elle œuvre à la conception d'un « curriculum documentaire » qui formalise les compétences requises pour qu'un élève puisse évoluer dans la société de l'information.

PROPOS RECUEILLIS PAR JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

Comment le métier de professeur documentaliste a-t-il évolué ?

Anne Cordier : Il y a peu, nous étions encore très ancrés dans des pratiques pédagogiques assez classiques, dites de pédagogie documentaire, de recherche de documents pour un exposé par exemple. Aujourd'hui on s'oriente vers des réflexions pédagogiques beaucoup plus axées sur les réalités sociales, et sur les pratiques actuelles et effectives des jeunes, notamment en relation avec le numérique.

Comment envisagez-vous l'évolution du métier ?

A. C. : J'espère une évolution institutionnelle. On en ressent un frémissement avec l'éducation aux médias et à l'information (EMI). J'ai l'espoir que l'institution reconnaisse les pratiques pédagogiques et l'expertise des professeurs documentalistes pour que des temps de formation institutionnalisés soient mis en place dans les établissements scolaires.



Anne Cordier est maître de conférences en sciences de l'information.

Il existe pourtant des temps de discernement, d'éveil documentaire...

A. C. : Nous sommes de fait dans l'éveil, faute de temps pour travailler sur la durée, afin de mettre en place des démarches intellectuelles sur le long terme et créer du sens. Les enseignants documentalistes me disent souvent qu'ils ont l'impression de « voler du temps » aux collègues, à la vie scolaire... Il faut aller plus loin dans un souci de cohérence.

Pourquoi ce métier reste-t-il une exception pédagogique française ?

A. C. : Il ne l'est pas tout à fait, puisque des CDI sont créés en Roumanie et que le ministère roumain de l'Éducation nationale, en s'inspirant du modèle français, a mis en place des textes officiels pour un référentiel de formation à l'info-documentation. En France, les CDI s'inscrivent dans une tradition de l'école républicaine à la française, d'égalité des chances,

d'accès à la culture. Et aussi dans une tradition pédagogique dans l'esprit de Freinet et de la pédagogie du document comme source d'émancipation.

Quelles nouvelles pratiques observez-vous dans les CDI ?

A. C. : Je constate des pratiques qui montrent à quel point l'info-documentation permet d'entrer dans le monde social. Je dirais qu'il y a trois axes pédagogiques déployés. Le premier s'appuie sur les pratiques ordinaires des jeunes pour apprendre des connaissances nouvelles : c'est l'exemple du document de collecte basé sur le copier-coller, dédramatisé pour en faire un moyen d'enseignement sur la notion d'auteur, de bien commun, etc. Deuxième axe : l'encouragement de pratiques structurantes pour la pensée, passant par l'exploitation d'outils numériques tel PearlTrees². Le troisième axe consiste à voir l'envers du décor, en s'appuyant sur les outils que les élèves connaissent. On réfléchit alors aux logiques sociales et économiques qui sous-tendent la production de l'information en ligne.

Quels enjeux conditionnent aujourd'hui l'évolution du métier ?

A. C. : Mettre en place un curriculum documentaire pour formaliser les notions et compétences requises pour qu'un élève puisse évoluer dans la société de l'information. J'y travaille dans le cadre d'un programme ANR (Agence nationale de recherche) sur la translittératie, c'est-à-dire le croisement entre l'éducation à l'information, l'éducation aux médias et l'éducation à l'informatique. Il s'agit de penser les liens entre toutes ces « éducations à », et de les adapter aux besoins des élèves en cessant de les fractionner. Mais il faut pour cela veiller au lien recherche-terrain. Je passe une journée par semaine en établissement scolaire. Pour que la profession s'approprie un éventuel curriculum, il faut qu'il parte des pratiques observées dans le monde social.

1. Master des métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours professeur documentaliste.

2. Permet d'organiser et de partager des pages Web, des photos ou des fichiers.



Le CDI, un lieu de vie intense

Au collège Saint-Martin à Amiens, le CDI est le centre névralgique de l'établissement. Chaque jour, Flora Duez, professeur-documentaliste, l'anime avec passion. Rencontre lors d'un lundi bien chargé.

Douze élèves de 5^e déboulent dans le CDI. À 9 heures, ce lundi, ils doivent terminer leurs affiches de métiers pour le concours organisé pour la Semaine de l'orientation. Dans une salle de travail attenante au CDI, Flora Duez, professeur-documentaliste et référente orientation du collège, rappelle l'objectif de la séance : « *Sur une feuille, vous collez une image d'un outil représentatif de la profession que vous avez choisie puis vous expliquez en quoi consiste le métier. Pas de copier/coller. Vous écrivez tout ça avec vos mots.* »

Par petits groupes, les élèves se mettent au travail pendant que Flora Duez accueille Coline, quinze ans, élève en classe Ulis¹, qui vient « *écouter de la musique et regarder des images sur l'ordinateur* ». Coup de téléphone. « *C'est le cinéma. Ils annulent la séance où je devais emmener un groupe de 3^e voir le film Monuments men.* » L'histoire de ces hommes partis récupérer les œuvres d'art volées par les Nazis pour les restituer à leurs propriétaires. « *C'était pour faire écho au cours d'histoire des arts que suivent les élèves.* »

Développer l'esprit critique

10 heures. Pas le temps de souffler. Les 5^{es} sitôt repartis, les 4^{es} investissent la salle, accompagnés d'Aline Dumesnil, leur professeur de maths. Pour la Semaine des maths, les élèves travaillent par groupe sur le thème du nombre d'or. Pendant qu'en salle de travail, l'enseignante de mathématiques leur fait présenter le fruit de leurs recherches, Flora Duez garde un œil sur ceux qui, dans le CDI, peaufinent leurs présentations. Travailler avec une documentaliste n'était pas dans les habitudes d'Aline Dumesnil : « *Cela fait près de trente ans que j'enseigne ici. Et avant que Flora n'arrive, je ne fréquentais pas le CDI. Quand j'ai vu qu'elle proposait des choses aux enseignants, je suis venue la solliciter.* »

NOÉMIE FOSSEY-SERGENT

Flora Duez navigue entre les groupes, dans cet open space où des élèves de différents niveaux se côtoient et ne font pas les mêmes choses. « *Je suis à l'aise avec le bruit et habituée à être dérangée par le téléphone qui sonne ou par un élève qui m'appelle.* »

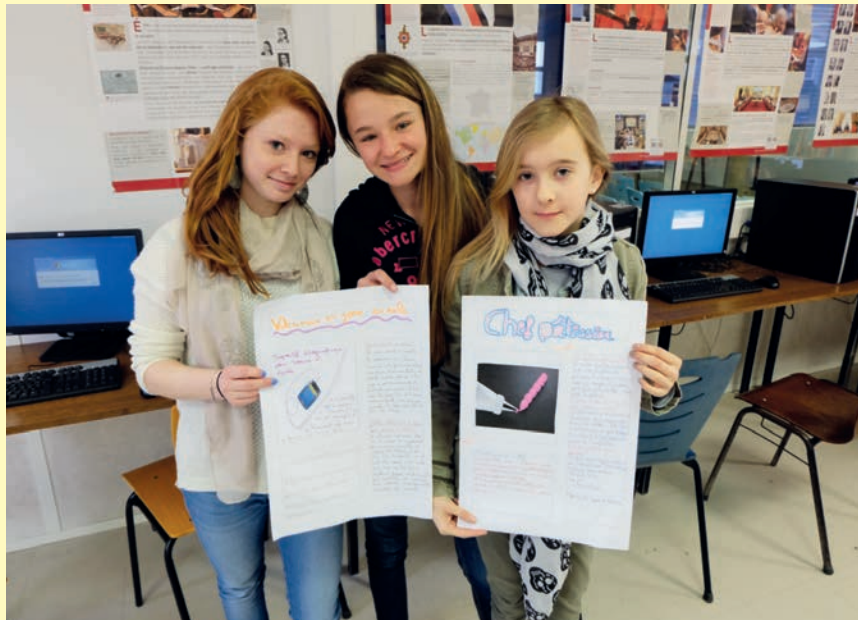
Au tour de la classe de 5^e d'Ève Grave, enseignante de français travaillant sur le roman policier, d'investir le lieu. Dans la salle de travail dotée d'un vidéoprojecteur, Flora Duez entame une analyse filmique, pendant qu'Ève Grave, assise au fond, suit sans

intervenir. La professeur-documentaliste montre au groupe des extraits de diverses bandes-annonces, de *Mort sur le Nil* au *Mystère de la chambre jaune*, en passant par *Sherlock Holmes*.

« *Regardez bien comment s'ouvre chaque film et comment il se termine.* » « *Comment trouvez-vous Hercule Poirot ? Et Arsène Lupin ? Ce n'est pas le même genre de policier, non ?* » Elle aigüise leur sens critique. « *Lors de ces séances de lecture*

d'images, je veille à ce que mes questions n'appellent pas de réponses binaires, type vrai ou faux. Je fais comprendre aux élèves qu'il n'y a pas de bonne réponse, contrairement à un problème de maths, et que tout dépend de leur perception, de leur regard. Il peut être différent du mien mais tout aussi valable. »

Développer l'esprit critique, voilà l'une des autres missions de l'enseignant-documentaliste. Flora Duez s'amuse parfois à tester celui des élèves de 4^e en réalisant un « biège » (pour reprendre l'expression du formateur Gérard de Vecchi) : un piège bienveillant et bénéfique. Elle distribue aux élèves un article sur une supposée drogue appelée *strawberry quick*. « *Dans l'article, beaucoup de phrases sont au conditionnel, mais cela n'éveille par leurs soupçons* », écrit Flora Duez dans sa contribution au livre du CRDP, *Éduquer à la citoyenneté*. Les élèves cherchent des informations sur Internet. Très vite, le site Hoaxbuster, connu pour ses canulars, apparaît dans le référencement, mais la majorité des élèves se contente des trois lignes qui apparaissent à



Clara, Élise et Thylane, en 5^e, ont terminé leurs fiches métier.

© N. Fossey-Sergent

l'écran et dans lesquelles la vraie information n'est pas donnée.

Des journées aussi intenses que celle-ci, Flora Duez n'en connaît pas tous les jours. « Parfois, c'est plus calme et je peux accueillir davantage d'élèves pour du travail personnel. » Il n'empêche, plus c'est actif, plus ça lui plaît ! « Je ne suis pas une gestionnaire, sourit-elle en pointant les piles de livres au pied de son bureau. Ce qui m'intéresse, c'est l'animation

pédagogique. » Pourtant, quand elle est arrivée à Saint-Martin, il y a neuf ans, le CDI ne ressemblait en rien à celui d'aujourd'hui. « Il était installé au 3^e étage et peu d'élèves y passaient. C'était plus une salle de prêt qu'un lieu d'animation pédagogique. » Flora Duez demande à le faire déménager deux étages plus bas, visible de tous, au cœur du collège, non loin de l'école primaire

« Le travail d'une documentaliste dépend beaucoup du lieu dont elle dispose et du chef d'établissement. »

et du parking du personnel. Elle change le mobilier et repense l'agencement de la pièce. Les espaces sont cloisonnés par des petites étagères, créant des espaces de travail distincts. Des petits coins sont aménagés pour ceux qui souhaitent se plonger dans un livre sans être dérangés... Mais créer un lieu agréable ne suffit pas à faire vivre un CDI. Un œil sur le programme de chaque niveau, Flora Duez est allée chercher un à un les professeurs : « J'ai beaucoup participé aux échanges devant la machine à café et discuté avec les enseignants de ce que je pourrais leur apporter, clé en main. » Elle propose un spectacle d'Abd al Malik sur Camus pour des 1^{ers} techno, une analyse d'extraits du film *La Vague* pour compléter le travail de 3^e en histoire des arts sur la littérature engagée... Elle travaille surtout avec des collégiens mais mène parfois des actions avec les lycéens, comme ce concours de photos culinaires (pour un lycée hôtelier). « Le travail d'une documentaliste dépend beaucoup du lieu dont elle dispose et du chef d'établissement, poursuit-elle. Les 5^{es} de ce matin avaient par exemple un créneau CDI dans leur emploi du temps. »

Apprendre autrement

13 heures 30. Revoilà la Semaine des maths, cette fois-ci déclinée avec des élèves de 6^e. Mathilde, Léa, Auréline et Thibaud révisent leur sujet : la numération égyptienne. Dans quelques minutes, des CM1 et des CM2 prendront place à côté d'eux pour les écou-



Flora Duez projette des extraits de films policiers à des élèves de 5^e pour prolonger le travail de l'enseignante de français sur ce thème.

© N. Fossey-Sergent

ter. Céline Lancien, professeur des écoles en CM1-CM2, voit les bienfaits sur ses élèves de ces virées au CDI : « Nous n'avons pas de bibliothèque à l'école primaire. Venir ici permet d'apprendre autrement. Cela aide aussi à décroisser et à faire le lien avec le collège. » Un aspect important pour Jean-Jacques Eletufe, le directeur de l'établissement, ancien instituteur. À 15 heures 30, des 6^{es} viennent apprendre à

décrypter les cotes des livres. Flora Duez anime la séance en alternant temps au tableau et temps en autonomie, où les élèves peuvent découvrir comment sont rangés les documents dans le CDI. Sa journée se termine une heure plus tard. Les 6^{es} referment alors leur cahier.

Dans la salle d'à côté, les collégiens rangent leur BD à contre-cœur, pendant que des lycéens se déconnectent de leurs postes. Flora Duez tient à ce que le CDI reste un espace de détente. « C'est aussi un lieu pour souffler. Les enfants ont le droit d'écouter la radio sur ordinateur, parfois de regarder un film. Il n'y a que les jeux en ligne que je n'autorise pas. »

1. Unité localisée pour l'inclusion scolaire.

Témoignage

Jean-Jacques Eletufe, chef d'établissement

« Le CDI est la plaque tournante de l'animation culturelle et de l'action pédagogique. Flora Duez est stimulante. Elle va chercher les professeurs, les fait travailler ensemble. Elle met du lien entre les personnes et communique sur ce qu'elle fait dans l'établissement. Avec 310 élèves, c'est un collège à taille humaine et c'est ce qui lui permet de faire autant de choses.



N.F.-S.

Flora Duez est notre référente orientation en interne et notre référente culturelle pour le rectorat. Elle a la parole dans chaque conseil pédagogique. C'est une enseignante à part entière.



L'Agorathèque, un pont vers l'extérieur

Accueillant élèves, enseignants et stagiaires en formation continue, l'ancien CDI du lycée agricole Le Puits de l'Aune, transformé en Agorathèque, est ouvert aux associations extérieures et aux habitants de la commune. Une révolution qui redessine à Feurs (Loire) le métier de professeur documentaliste.

Photos : D. R.



Le LTP Le Puits de l'Aune et son agorathèque.

rencontres, ouvertes aux habitants de la commune, sont préparées en amont par les élèves de la filière Bac pro SAPAT (Services aux personnes et aux territoires), encadrés par Annie Rochigneux, professeur en économie sociale et familiale. « Nous allons à l'Agorathèque rechercher des informations sur le thème retenu en nous appuyant sur les documentalistes. Ils nous proposent une liste d'ouvrages et d'articles de presse à consulter. Ensemble, nous réfléchissons à la manière d'inciter nos élèves à

LAURENCE ESTIVAL

Édifié en 2008, le bâtiment a fière allure. Situé de l'autre côté de l'aile principale du lycée agricole Le Puits de l'Aune, à Feurs, dans la Loire, l'Agorathèque, qui a succédé au CDI, s'inspire des expériences menées au Canada. À mi-chemin entre le centre culturel et le centre de documentation scolaire, ce lieu se veut un trait d'union entre le lycée et le monde extérieur. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard s'il s'est installé à deux pas des salles abritant la formation continue où se pressent les professionnels, ainsi que de la crèche d'application de l'établissement, forte de ses dix-huit berceaux. « Nous souhaitons casser les clivages en transformant notre CDI en un espace ouvert. Notre objectif : répondre à notre mission d'animation du territoire en développant les espaces de rencontres et d'échanges entre le dedans et le dehors et participer à la mutualisation des savoirs », explique le chef d'établissement, Jean-Michel Mari.

Ce projet ambitieux s'organise autour de plusieurs axes. Première pierre à l'édifice : la signature de conventions de partenariat avec une douzaine d'associations locales, œuvrant dans le milieu social, point fort du lycée tant en formation initiale qu'en formation continue. « Elles

peuvent utiliser le centre de documentation à leur guise, y transférer leurs propres ouvrages et magazines qui viennent enrichir le fonds du lycée, mais aussi réserver des salles de travail dans des espaces dédiés, installés dans l'Agorathèque », poursuit Jean-Michel Mari. Ces salles sont également ouvertes aux élèves et stagiaires pour des travaux de groupe. Certaines associations ont franchi un pas supplémentaire, élisant domicile au lycée, devenu leur siège social. C'est notamment le cas de la branche locale de Jalmalv (Jusqu'à la mort accompagner la vie). « En partageant les mêmes lieux, on apprend à mieux se connaître, met en avant Annie Bernard, la responsable de cette association. Cette proximité nous permet notamment d'intervenir dans les classes pour sensibiliser les jeunes aux soins palliatifs. »

Lieu d'échanges

Deuxième étage de la fusée : l'organisation, une fois par mois, de conférences communes entre le lycée et ses partenaires associatifs. Centrées sur des questions de société (santé, nutrition...), ces



explorer un sujet sous toutes ses facettes : quand nous abordons par exemple la question du handicap, il ne s'agit pas seulement de récolter des données sur ce sujet mais de voir aussi comment on peut créer ou adapter du mobilier pour ce public », souligne l'enseignante.

Le jour J, les élèves de première sont chargés de prendre des notes et de rédiger un compte rendu. À tour de rôle, un heureux élu a la responsabilité de filmer les conférences. Des tâches à ne pas prendre à la légère car ces vidéos, tout comme les comptes rendus, sont ensuite déposés à l'Agorathèque et sont donc disponibles à la demande... « Ces confé-



Une documentation « plus riche » que dans un CDI classique.

rences nous font découvrir des sujets auxquels nous ne nous serions pas spontanément intéressés. Elles nous donnent en outre la possibilité de travailler avec des associations qui peuvent nous proposer des stages ou nous ouvrir les portes de structures sociales avec lesquelles elles sont en relation », apprécie Julie, une élève particulièrement mobilisée, dont le passage derrière la caméra a contribué à améliorer la confiance.

Combattre « l'illettrisme numérique »

Bénéfique pour les jeunes, l'ouverture de l'Agorathèque sur l'extérieur n'est pas sans conséquences pour les deux professeurs documentalistes – Dominique Crépet et Olivier Peyron – qui sont aux manettes de ce « tiers-lieu », pour reprendre l'expression canadienne chère au directeur. « Elle a modifié notre métier, résume Dominique Crépet. Nous devons nous adresser à un public plus large et plus divers que dans un CDI classique et gérer de ce fait une documentation plus riche. » Ce centre de ressources est ainsi devenu incontournable dans le secteur sanitaire et social. Les structures publiques comme le réseau Éducation Santé Loire viennent par exemple y déposer leurs brochures d'informations afin de toucher élèves, professionnels mais aussi le grand public invité à assister aux conférences. Aussi, pour attirer un maximum de curieux, les professeurs documentalistes participent activement

au choix des thèmes retenus pour ses débats, en étant à la fois à l'écoute des enseignants et des associations, en prenant en compte l'actualité.

Autre manière de faire venir des personnes extérieures à l'établissement et de susciter des débats : l'organisation dans

l'Agorathèque d'expositions temporaires visant, à partir d'œuvres d'art, à changer la vision du public sur certains thèmes délicats (suicide, maladies...).

Toutefois, malgré tous ces efforts, Olivier Peyron s'aperçoit que les stagiaires en formation continue, comme les bénévoles des associations partenaires, n'ont pas encore pris l'habitude de franchir le seuil de l'Agorathèque. Il est en train de réfléchir à la façon de développer des ressources documentaires en ligne, auxquelles ce public pourrait avoir accès à distance après avoir rempli un bulletin d'adhésion.

« Cela nous conduit à nous interroger non seulement sur les contenus mais sur la manière de les diffuser, ce qui est encore nouveau pour nous », reconnaît celui qui édite déjà une newsletter électronique pour communiquer sur les activités de l'Agorathèque auprès du plus grand nombre. Un site Internet¹ a également vu le jour. « Mais il est clair qu'il faut aller plus loin. Passer au numérique va

« Passer au numérique va modifier notre manière de faire la promotion des documents. »

modifier notre manière de faire la promotion des documents. Il faut donner envie au public, y compris aux élèves et enseignants. En dehors des plages bloquées dans les emplois du temps ou des moments consacrés à l'orientation, ils n'ont pas l'habitude de fréquenter le centre de documentation », regrette-t-il. Dans un rôle qui s'apparente de plus en plus à celui d'un animateur ou d'un community manager, Olivier commence à sensibiliser les différentes cibles en utilisant Facebook ou même Twitter. Et pour

éviter les fractures générationnelles entre les jeunes, à l'aise sur les réseaux sociaux, et les adultes moins aguerris, le professeur documentaliste envisage d'initier ceux qui le souhaitent à ces nouveaux médias pour combattre « l'illettrisme numérique », son nouveau cheval de bataille...

1. http://www.netvibes.com/agoratheque#Actualite_locale

L'heure des réseaux

Comment gérer et digérer un nombre croissant de ressources avec des forces limitées ? Pour répondre à cette question, les documentalistes de l'Agorathèque ont choisi de jouer la carte de la mutualisation en adhérant à de multiples réseaux. Premier d'entre eux : le réseau Renadoc qui rassemble les documentalistes de l'enseignement agricole, privé et public confondu. Il fonctionne sous la forme d'une base de données comportant des fiches de lecture rédigées par chaque membre du réseau, qui s'engage à en mettre en ligne un certain nombre par mois. Dominique Crépet et Olivier Peyron s'appuient également sur le réseau Fragola, un réseau de ressources numériques dédiées au secteur sanitaire et social. Ils bénéficient par ailleurs du réseau Ticeur, propre au Cneap, dans lequel les documentalistes échangent entre eux des bonnes pratiques. **LE**



© Renadoc



Une profession apprenante

Immergés dans un univers d'informations et de techniques en constante évolution, les enseignants documentalistes réactualisent leurs connaissances et pratiques en permanence. Et contribuent même à alimenter l'offre de formation continue.

VIRGINIE LERAY

Commenter les ressources du Web sous forme d'annotations, les recommander, partager de l'information en ligne...

Le numérique renouvelle la circulation des savoirs et impacte le rôle des professeurs-documentalistes. Soucieux de nourrir leur mandat pédagogique aux méthodes actives et d'adapter à ces mutations les parcours d'éducation aux médias et à l'information (EMI) proposés aux élèves, ils se forment donc en permanence. Hélène Mulot, professeur documentaliste au collège Saint-Jean de Saint-Sulpice (Tarn), explique : « Au début des années 2000, la formation continue portait surtout sur les aspects techniques. Des éléments de pédagogie y ont progressivement pris une place plus importante. Et,



La maîtrise des outils numériques passe par la revue de presse électronique.

aujourd'hui, suivant l'évolution de la formation initiale, elle interroge davantage l'impact des nouveaux médias sur la relation pédagogique et la société. »

À côté de sessions dédiées aux outils, aux enjeux juridiques liés au Web, aux apports des sciences de l'information ou aux derniers dispositifs pédagog-

ogiques en date, Noël Uguen, professeur documentaliste au Likès, à Quimper, pointe le nouveau défi de la formation continue : « Elle doit aider notre profession à devenir force de proposition pour élaborer des parcours EMI¹ intégrant l'évaluation et l'usage critique de l'information, mais aussi les compétences et les savoirs nécessaires en matière d'édition et d'écriture en ligne. Au-delà de la maîtrise des outils de recherche ou de veille, il s'agit de prendre la mesure de l'impact des brassages opérés par le numérique qui bouscule la pédagogie documentaire traditionnelle (Cf. l'interview d'Anne Cordier, p. IV). »

Lui-même formateur à l'Ifucome et membre d'un collectif de chercheurs², Noël Uguen souligne la fécondité des



Véronique Duchesne (debout) est formatrice au Cneap.

D. R. L'agricole bâtit une culture numérique commune

Depuis février 2014, l'organisme de formation de l'enseignement agricole, l'Ifeap, propose de nouveau un parcours modulaire ouvert à tous les personnels en charge de la documentation. Cette formation continue, à la carte pour les enseignants documentalistes, permet aussi aux enseignants disciplinaires chargés d'assurer des heures au CDI d'optimiser cette responsabilité. Ce parcours propose enfin une qualification aux personnels de droit privé en charge de documentation : « Il ne s'agit pas d'empiéter sur les prérogatives de l'enseignant documentaliste, expert sur le développement d'une culture numérique dans l'établissement, mais d'affirmer qu'une gestion de CDI efficace

passse par un travail d'équipe et que l'éducation aux médias est une mission partagée par tous », explique Véronique Duchesne, responsable du département culture numérique et documentation du pôle formation éducation du Cneap, et enseignante documentaliste de l'Institut de Genech (Nord).

travaux universitaires pour renouveler l'approche info-documentaire : « En analysant les pratiques de type copier-coller, en promouvant l'utilisation des réseaux sociaux à des fins d'annotation, les chercheurs questionnent les pratiques médiatiques des jeunes. Cela permet de ne plus les envisager comme des obstacles, mais comme des leviers pour faire entrer les élèves dans une culture lettrée du numérique. »

Discipline d'autoformation

Pour acquérir une telle posture, les professeurs documentalistes ne se limitent pas aux modules dispensés dans des organismes tels que le Cepec, l'ISP, l'Ifu-come ou l'IFD³. Rompus à la veille sur la Toile, ils font depuis longtemps du Mooc sans le savoir, avant que le groupe DocTICE de l'académie de Besançon⁴ ne lance le premier « open cours » dédié aux professeurs documentalistes en ce début d'année. Cette dynamique d'autoformation se manifeste par exemple à travers la « ProfDocOsphère⁵ », galaxie d'une cinquantaine de sites dont le blog d'Hélène Mulot, qui a aussi développé un groupe de travail informel en ligne : « Mutualisation de pratiques et de séances pédagogiques, partage d'interrogations ou de conseils... Nous y échangeons entre collègues, y compris avec des universitaires, jusqu'à plusieurs fois par jour. »

Lever les appréhensions

En plus de ce type de formation informelle entre pairs, deux associations professionnelles, l'Andep pour l'enseignement catholique et la Fadben pour l'enseignement public, proposent outils et formations déclinés en région en fonction des besoins locaux. Ainsi, sur deux sessions dispensées chaque année par l'Ardep Midi-Pyrénées, l'une, plus abordable, s'adresse à un public moins à la pointe des nouvelles pratiques numériques.

« Rentrer dans la problématique des Tice via un questionnement réflexif plutôt que par les outils aide d'ailleurs à lever les appréhensions », observe Hélène

3 questions à

Sandrine Geoffroy, membre du jury du Capes de documentation

professeur documentaliste au collège-lycée Le Caousou, à Toulouse

Comment a évolué le Capes de documentation ?

Sandrine Geoffroy : En 1989, la création du Capes de documentation a enfin reconnu les bibliothécaires-documentalistes des CDI comme des enseignants. Pourtant, ce concours, certes centré sur les sciences et techniques de l'information documentaire, restait encore assez généraliste, incluant par exemple une épreuve écrite d'un Capes disciplinaire. Ce n'est qu'au début des années 2000 qu'un nouveau Capes a mis l'accent sur les sciences de l'information et de la communication (SIC), entérinant une expertise spécifique, tout en maintenant des exigences élevées en termes de pédagogie et de sciences de l'éducation. Réputé difficile, il comporte, entre autres, une épreuve sur les SIC et l'élaboration d'une séquence pédagogique d'exploitation de ressources documentaire portant sur les programmes du collège et du lycée, ce qui impose de les connaître, dans toutes les disciplines.



D.R.

Il s'agit d'un Capes spécialisé et transdisciplinaire...

S. G. : Le référentiel de juillet 2013 reconnaît et met en exergue notre expertise en SIC et en EMI ainsi que notre mission d'enseignement. Surtout, cela marque enfin une prise de conscience du fait que le système scolaire doit répondre aux besoins éducatifs amenés par le numérique.

Quels sont les leviers d'amélioration ?

S. G. : Notre référentiel métier prend en compte la dimension collective de l'EMI à intégrer dans une approche par projets, conformément à l'évolution des dispositifs et des programmes scolaires. En revanche, les autres Capes disciplinaires n'insistent pas encore assez sur le caractère partagé de l'EMI. D'autant plus que le C2I2E¹ – sensibilisation à l'EMI pour tous les capésiens, que je trouve très partielle – n'est plus obligatoire pour être nommé enseignant. L'autre bémol provient de la baisse des postes proposés au concours : il n'y en a que 180 dans le public et 61 dans le privé². Cette diminution des postes menace, malgré les discours affichés, de cantonner l'EMI à du saupoudrage.

Propos recueillis par Virginie Leray

1. Certificat informatique et internet de l'enseignement supérieur de niveau 2 « enseignant », proposé depuis 2004. www.c2i.education.fr/spip.php?article217

2. En 2002, 191 postes avaient été ouverts dans le privé.

Mulot. Avec les chefs d'établissement du réseau des Apprentis d'Auteuil, elle a aussi organisé en avril dernier une journée pédagogique interétablissements avec le chercheur André Tricot, visant à stimuler des usages transdisciplinaires des Tice. Alliance avec la recherche, formation par les pairs, mais aussi échanges didactiques en salle des profs... les enseignants documentalistes œuvrent à diversifier les modalités. Dématérialisée pour une part, elle s'appuie pour l'autre

sur la dimension apprenante des établissements. Car c'est aussi par voie de compagnonnage, de coopérations et de discussions informelles, que l'EMI deviendra l'affaire de tous.

1. Voir le nouveau programme EMI de l'Unesco : <http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002165/216531f.pdf>

2. www.culturedel.info/grdci

3. Coordonnées en page XII.

4. <http://missiontice.ac-besancon.fr/documentation>

5. Sur www.docpourdocs.fr (<http://profdocosphere.docpourdocs.fr>), voir le blog d'Hélène Mulot : <http://odysseedln.overblog.com>

Pour aller plus loin...

LIVRES :

- Nicole Boubée, André Tricot, *Qu'est-ce que rechercher de l'information ?*, Presses de l'enssib, 2010, 287 p.
- Françoise Chapron, Éric Delamotte, *L'éducation à la culture informationnelle*, Presses de l'enssib, 2010, 308 p.
- Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, Seuil, Paris, 2011, 177 p.
- Divina Frau-Meigs, *Penser la société de l'écran : dispositifs et usages*, Presses Sorbonne Nouvelle, 2011, 138 p.
- Olivier Le Deuff, *La formation aux cultures numériques : une nouvelle pédagogie pour une culture de l'information à l'heure du numérique*, Fyp Éditions, 2011, 159 p.
- Jean-Michel Salaün, Clément Arsenault, *Introduction aux sciences de l'information*, La Découverte, 2010, 235 p.
- Alexandre Serres, *Dans le labyrinthe : évaluer l'information sur internet*, C&F Éditions, 2012, 222 p.
- *Cultures numériques, éducation aux médias et à l'information*, École normale supérieure de Lyon, 21 et 22 mai 2013, CNDP, 2013, 200 p.

REVUE :

« Vous nous avez dit ! », *Enseignant & documentaliste*, n° 173, février 2014.
En ligne sur www.se-unsa.org

RESSOURCES :

- Andep. Association nationale des professeurs documentalistes et des documentalistes de l'enseignement privé. www.andep.org
- Clemi. Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information. www.cleml.org
- Doc pour docs : Site mutualiste et indépendant, réalisé à domicile par des professeurs documentalistes, pour les professeurs documentalistes. <http://docpourdocs.fr>
- Fadben. Fédération des enseignants documentalistes de l'Éducation nationale. www.fadben.asso.fr
- Ifeap. Institut de formation de l'enseignement agricole privé. www.ifeap.fr
- Savoirs CDI. Des ressources pour les enseignants-documentalistes. www.cndp.fr/savoirscdi
- Ticeur. Le réseau Tice et Doc du Cneap. <http://www.ticeur.org>
- Affordance.info. Le blog d'Olivier Ertzscheid, maître de conférences en sciences de l'information. <http://affordance.typepad.com/>
- Cactus Acide. Blog de Gildas Dimier. Critique des actus, analyse et éducation aux médias. www.culturedel.info/cactusacide

Sélection réalisée avec l'Andep